

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3235

présenté par

Mme Cariou, Mme Bagarry, Mme Forteza, M. Julien-Lafferrière, M. Orphelin et M. Taché

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 42, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.